

# CERCLE LYONNAIS D'EGYPTOLOGIE VICTOR LORET

Bulletin N° 3



LYON - 1989

# COMPOSITION DU BUREAU

## Membres d'honneur

M. Michel Cusin, Président de l'Université Lyon II  
M. André Escarra, Administrateur de l'Université Lyon II

## Membres fondateurs

M. Jean-Claude Goyon, titulaire de la chaire d'égyptologie  
de l'Université Lyon II, directeur scientifique  
du Centre Franco-Egyptien de Karnak  
M. Marc Gabolde, Université Lyon II

## Président

M. Roland Mourer, conservateur au Musée Guimet  
d'Histoire Naturelle

## Vice-Présidente

Mme Chantal Sambin

## Trésoriers

M. Jean-Claude Kuhn. Mme Sylvia Couchoud

## Secrétaires

Mlle Catherine Huet. Mme Dominique Nave

## Membres

Mme Michèle Chermette. Mme Annie Garapon  
Mme Catherine Graindorge. M. Jean-François Pécoil  
Mme Michèle Rivoire

# CERCLE LYONNAIS D'EGYPTOLOGIE VICTOR LORET

BULLETIN N° 3

## SOMMAIRE

Editorial _____	2
Un événement méconnu : Victor Loret et la seconde cachette royale par J.C. Goyon _____	5
Dessiner une maison, par J.F. Pécoil _____	13
Les Lyonnais en Egypte - Congrès du Caire 1988 par C. Graindorge et J.F. Pécoil _____	20
Programme de la saison 1989-1990 _____	23

## EDITORIAL

Si brève que soit encore l'existence du Cercle Lyonnais d'Égyptologie, il convient pourtant au début de sa troisième année de vie d'en récapituler les principaux jalons lors de cette rentrée 1989-90.

Sans doute, un rapide regard sur ces deux années écoulées suffit-il à convaincre de la bonne santé de notre association. Au nombre des adhérents, nous avons pratiquement maintenu - à deux unités près - le même chiffre que l'année précédente : 221 inscriptions en 1989 contre 223 en 1988. Mais ces chiffres masquent une réalité plus difficile à interpréter : au-delà de ce renouvellement on constate, en effet, un changement substantiel de notre public. Faut-il s'en réjouir ou le déplorer ? S'agit-il d'un phénomène normal d'adaptation de la vie associative ? Ou bien est-ce un signe d'une portée plus profonde et dont le sens n'apparaîtra qu'avec le temps ? Affaire à suivre ...

Créé par la volonté de quelques passionnés d'égyptologie, le Cercle a rencontré dans le public un accueil favorable immédiat, signe qu'il répondait à une demande culturelle bien réelle. Mais les meilleures intentions ne peuvent préjuger des résultats. Sans l'appui et l'aide essentiels d'un certain nombre de personnes, le Cercle n'aurait pu atteindre le développement que nous lui connaissons. Il faut redire ici l'importance du soutien que nous a manifesté - et continue de nous manifester - le Président, Monsieur Michel Cusin, de l'Université Lumière - Lyon 2, en hébergeant notre association à l'Université. Cet accueil nous a permis de dissiper bien des problèmes matériels que nous n'aurions sans doute pas été en mesure de résoudre.

De la même façon, l'hospitalité accordée au Cercle par l'Institut d'Égyptologie grâce à la bienveillance de son directeur, le Professeur Jean-Claude Goyon, constitue pour nous un encouragement dans la poursuite de nos activités. Cependant et sans remettre en cause les liens entre l'Institut et le Cercle et qui sont à l'origine de la création de ce dernier, cette installation n'est pas destinée à durer car le développement de notre association s'accompagnera inévitablement d'une redéfinition de ses moyens d'action. Si pour des raisons matérielles une certaine partie de nos activités se déroulent encore dans l'Institut d'Égyptologie, certains aménagements - notamment d'horaires - devront être pris à la rentrée afin de ne pas gêner la vocation première d'enseignement et de recherche de l'Institut. D'ores et déjà, des solutions plus adaptées à la nature associative du Cercle sont à l'étude.

Il y a deux ans, la présidence du Cercle avait été inaugurée par mon prédécesseur, Monsieur Maurice Montandon qui sans d'impérieuses raisons de santé, l'aurait certainement poursuivie à l'heure actuelle. En de tels débuts il y fallait plus que du dévouement, de la foi. Ni l'un ni l'autre ne lui ont manqué et son concours qu'il continue de nous prodiguer reste très apprécié au Bureau.

Discrète et pourtant indispensable, l'action de ce dernier tout entier doit être mise en valeur : tous ses membres qui ont été présents dès la naissance de l'Association, ont accompli avec efficacité et modestie le programme qui avait été défini. Ce n'est pas le moindre de leurs mérites d'avoir pu réaliser toutes les activités de l'année écoulée : six conférences, deux excursions à Autun et Grenoble, des visites des collections égyptiennes au Musée St Pierre et au Musée Guimet d'Histoire naturelle à Lyon, et enfin 20 heures de stage de formation continue dans le cadre de l'Université Lyon 2. Toutes ces manifestations ont reçu un succès qui nous incite à les poursuivre et nous les reconduirons cette année avec le même enthousiasme.

Le bulletin du Cercle se développe également et tout en se voulant un lieu d'échanges avec ses adhérents, il tient cependant à offrir une rigueur scientifique indiscutable sur le contenu des articles de fond. C'est pourquoi il s'est doté d'un comité de lecture qui désormais décide en toute souveraineté de l'acceptation ou du refus des manuscrits proposés à la publication.

Ainsi, la reconduction du Bureau par l'Assemblée générale du 20 juin dernier constitue-t-elle non seulement la reconnaissance des efforts accomplis mais surtout la légitimation de ses entreprises. L'importance des tâches a nécessité l'adjonction de deux membres supplémentaires, Mesdames M. Chermette et M. Rivoire, qui ont bien voulu offrir leur bonne volonté.

Comme par le passé, nous essayons de diversifier nos activités culturelles ce qui nous fait parfois explorer des domaines qui nous sont peu familiers. C'est ainsi que pour répondre à une demande largement exprimée, le Cercle a tenté de mettre en oeuvre un voyage en Egypte. Malheureusement comme il arrive souvent en pareil cas, une certaine distorsion est apparue entre les intentions proclamées et les actes. La formule du séjour alors négociée auprès d'une agence de voyages sur la base d'une croisière sur le Nil de 35 personnes pour 14 jours au coût de 10.500 F par personne, était tout à fait compétitive par rapport à ce qui était proposé sur le marché. Pourtant elle n'a pas pu recueillir l'adhésion qui, au départ, semblait acquise sans difficultés. L'insuccès du projet,

pour amère qu'ait pu être la déception des personnes qui avaient passé beaucoup de temps à le préparer, ne les a pas découragées. Elles mettent sur pied une nouvelle formule ramenée à des prix et à une durée plus modestes pour le début de 1990 avec l'espoir cette fois, d'être entendues et suivies.

Depuis deux ans, beaucoup de choses ont été réalisées mais tous les problèmes ne sont pas résolus. L'actuelle audience du Cercle, si elle augure bien de l'avenir, doit nous encourager à persévérer dans nos efforts pour accroître le nombre de nos adhérents. Mais cet effort ne peut être le seul fait de quelques uns, c'est l'affaire de tous. C'est aussi sur une volonté commune de participation que repose le dynamisme du Cercle.

Le Président

# UN EVENEMENT MECONNU :

## VICTOR LORET

### ET LA SECONDE CACHETTE ROYALE

---

Victor Loret (1859-1946) accompagna Maspéro au Caire dès 1881 pour être un des premiers pensionnaires de la Mission Archéologique Française au Caire (futur Institut Français d'Archéologie Orientale au Caire). Il assista Maspéro lors de la trouvaille de Deir el-Bahari, dès son arrivée en Egypte, et son directeur le chargea ensuite avec un jeune collègue, Eugène Lefébure, d'entreprendre le relevé systématique des tombes royales connues alors à la Vallée des Rois. Loret rentra en France en 1886 pour y assurer la maîtrise de conférences d'Égyptologie de la Faculté des Lettres de Lyon (créée en 1879). Pendant onze ans, V. Loret allait se révéler un admirable enseignant, un savant aux compétences multiples que suivait un public passionné d'étudiants, mais aussi de médecins, botanistes et zoologues. Professeur titulaire en 1887, il fut la même année, nommé par le gouvernement égyptien Directeur du Service des Antiquités de l'Égypte, poste qu'il devait garder jusqu'en 1899. Occupé tout d'abord à réorganiser l'inspection des antiquités et à créer une revue qui publierait largement les abondants et précieux résultats des activités du Service - les *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* (ASAE) qui paraissent toujours, il ne pouvait s'éloigner du Caire.

Dans un premier temps, il réactiva donc les chantiers proches de la capitale égyptienne, découvrant et fouillant, entre autres, une nécropole du Nouvel Empire à Saqqara, nécropole qui abritait une tombe, célèbre aujourd'hui, celle de Mes, qui renfermait en son secret un des plus anciens textes juridiques, relatif à un procès civil, de l'histoire de l'humanité.

En février 1898, il put enfin quitter le Caire pour gagner la Haute Égypte, Thèbes et sa Vallée des Rois où, dix-sept ans plus tôt, il avait fait ses premières armes. L'ayant explorée de fond en comble, ayant tout noté, il avait acquis la certitude que de nouvelles tombes royales pouvaient être retrouvées à Biban el-Molouk à la faveur d'un projet d'ordre archéologique et utilitaire que l'avait amené à mettre en oeuvre sa charge de Directeur du Service. D'après les textes des «touristes» antiques grecs et romains, en effet, on montrait au Ier siècle de notre ère quarante syringes à tout visiteur intéressé. La carte du Service dressée entre 1881 et 1887

n'en montrait que vingt-cinq ! Loret résolut donc de retrouver les quinze manquantes, les faire nettoyer et relever. Dès le début des travaux, au lieu d'un tombeau connu à date ancienne et retrouvé, la première découverte révéla l'entrée du tombeau de Thoutmosis III, le plus grand de tous les pharaons de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Très haut perché au fond d'une anse méridionale de la Vallée des Rois, il n'avait pas été visité ni abîmé depuis plus de 2500 ans, après le passage des pillards de la fin de la XX<sup>e</sup> dynastie et des prêtres qui en avaient retiré la momie, transférée dans la *Cachette* de Deir el-Bahari.

Loret eut ainsi le triste privilège de constater le pillage et d'en relever soigneusement les débris dédaignés par les voleurs mais précieux pour les archéologues. Le sarcophage (monolithe de grès peint en rouge et poli) était vide, le couvercle gisant au sol, mais la déception n'était pas grande puisque Loret avait lui-même accompagné naguère au Caire la dépouille du Pharaon. Les pièces latérales de la Salle d'Or, le caveau funéraire, livrèrent bon nombre d'objets dont de précieuses statuettes et deux cercueils anonymes contenant des momies de femmes enveloppées de bandelettes vivement colorées. Peut-être quelques concubines royales oubliées dans l'éternité du secret de leur anonymat on encore, comme le suggérait Loret lui-même, la reine **Sat-iôh** dernière épouse de Thoutmosis III et leur fille, la princesse **Nefertari**. Tout fut transporté au Caire.

Au cours du mois de mars de la même année, Loret était revenu à Thèbes et avait donné l'ordre à son Raïs (conducteur de fouilles égyptien) de sonder le flanc oriental de la branche médiane de la Vallée des Rois presque en face de la tombe de Ramsès III (n° 11). Le 9 mars, Loret avait la certitude définitive que l'entrée dégagée par ses ouvriers avait appartenu au tombeau d'Aménophis II (*voir plan*), fils de Thoutmosis III et son successeur légitime. La descenderie encombrée était presque impraticable, mais elle avait été « visitée » à date ancienne, elle aussi, par des pillards. Le franchissement du puits précédant la chambre funéraire s'avéra périlleux. Toute la nuit du 9 au 10 mars y fut consacrée; de l'autre côté, la porte menant à la salle d'Or était murée mais, fracassée par les voleurs (qui y avaient laissé le madrier ayant servi à leur besogne ainsi que des rouleaux de corde), elle laissait un passage sans encombres. Loret, à la lueur des bougies que tenaient ses compagnons, le Raïs, les inspecteurs Hassan Effendi Hosni et Sobhi Effendi Arif, constata les dégâts laissés apparents par les pillards : pierres du mur de la porte, jarres, albâtre, bois brisés. Les restes d'un cobra dressé en bois peint gardaient la voie vers le tombeau. Deux grandes barques peintes de vives couleurs gisaient sur les côtés de la salle à piliers; en contrebas, dans la poussière, deux autres dont une contenait un cadavre nu, tout noir et

grimaçant au crâne percé d'un trou béant mais couvert d'une longue chevelure noire. Bras et jambes sont attachés, une plaie (?) subsiste au sternum. Loret se pose la question (1) «*est-ce un sacrifice humain? Est-ce un violateur d'autrefois, assassiné par ses compagnons, dans un sanglant partage du butin, ou tué par des soldats de police survenus au milieu du pillage de la tombe ?*».

Macabre découverte qui n'empêche nullement d'avancer, de découvrir avec stupéfaction la splendeur du décor, tout en prenant garde à ne pas trop piétiner l'in vraisemblable amas d'objets brisés qui jonche le sol, statuettes funéraires de tous matériaux, statues de divinités, poteries, débris de porcelaine, de bois, etc... Au centre de la salle d'Or, en une sorte de crypte, le sarcophage dépourvu de couvercle, en grès rouge peint. Impossible d'approcher, car, là, l'amas d'objets est encore plus monstrueux qu'ailleurs. Tous sont brisés, jetés pêle-mêle; l'amas est surmonté du reste d'un lit funéraire; une tête de vache aux yeux fardés, très doux et tristes. Au prix de mille précautions, V. Loret parvient à s'approcher, scrute l'intérieur de la cuve monolithe et pousse un cri de victoire : Aménophis II est là, dans un cercueil de bois sombre et la lueur de la bougie montre le bouquet de fleurs desséchées placé près de la tête ainsi que la couronne de feuillage qui repose aux pieds.

S'écartant toujours avec les mêmes précautions, Loret et ses compagnons commencent la visite des pièces latérales.

La Ière et la IVe ne recèlent que des débris de jarres éventrées ayant contenu des offrandes alimentaires «momifiées», des bouquets, ou encore des restes de vases de porcelaine et de faïence émaillée, tristes vestiges du riche mobilier funéraire; quelques statues, aussi, de bois noirci subsistent, mutilées souvent horriblement.

La surprise majeure devait résulter de la visite des deux salles qui restaient au Sud-Ouest et au Nord-Ouest. Dans la pièce II, trois cadavres momifiés abominablement dépouillés de leurs bandelettes gisent dans un coin; autour d'elles une infinité de petits cercueils en bois bitumé noir ayant contenu des figurines d'Osiris, elles aussi en bois bitumé noirci. Tous sont sens dessus dessous, rejetés par les voleurs déçus de n'avoir rien trouvé là à emporter d'utile.

Les cadavres sont ceux d'une femme aux traits majestueux, d'un enfant ou adolescent au crâne rasé avec la boucle royale latérale - un petit prince - qu'on identifiera comme **Oubekhsenou**, fils d'Aménophis II - et enfin, un homme au crâne rasé dont la perruque qui avait été incluse dans l'embaumement de momification gît près de lui. Les trois corps, comme celui de la barque dans l'entrée, ont le crâne percé d'un grand trou et la

poitrine béante, défoncée. Là, il ne peut plus être question d'éventuels voleurs exécutés. Il est possible, mais l'on n'en sait pas plus aujourd'hui, que ces pauvres corps aient été ceux de membres de la famille royale assassinés bien avant la mort du roi et enterrés là dès l'achèvement du tombeau. Il est douteux que les plaies craniennes aient pour origine un acte dû aux pillards, ce qui aurait pu être vrai pour la poitrine. Rien n'était mis dans le crâne, si, parfois la cavité abdominale pouvait recevoir, outre les paquets-canopes, des figurines d'or des Quatre fils d'Horus. Aucune trace historique ne permet d'expliquer l'horrible drame dont paraissaient témoigner ces momies.

La nuit avançait. Il restait encore à explorer la dernière pièce du Sud-Ouest (III) mais l'entrée est murée. Dans l'angle supérieur droit de la porte, quelques moellons ont été descellés, formant un trou d'homme par où un pillard est passé; il faut pour atteindre l'orifice suivre une corniche-rebord qui surplombe la crypte. Loret se risque, s'accroche à la fente, passe un bras avec la bougie, la tête enfin et voit : neuf cercueils très serrés dans le faible espace (3 x 4m environ). Quatre n'ont plus de couvercles, cinq l'ont. Loret s'interroge mais doit renoncer à passer. En outre, il est terriblement choqué et la vision du cadavre grimaçant de la barque de l'entrée le hante.

Le lendemain, il donne l'ordre de préparer le vidage de tous les accès au tombeau mais n'y retourne pas. Il va au contraire à la tombe de Thoutmosis III et y reprend son travail d'épigraphiste philologue, il relève les textes. Pendant les jours qui suivent, il fait de même. Ce n'est que le 12 ou le 13 mars qu'il retourne au tombeau d'Aménophis II et procède, maintenant que le couloir et le puits sont dégagés, à l'enlèvement scientifiquement mené de tous les fragments (deux à trois mille) de la Salle d'Or, de la Crypte et des trois annexes ouvertes. Meticuleusement, il mena son inventaire, notant chaque débris sur le plan qu'il avait dressé, parvenant dans le désordre inextricable à retrouver des pièces se raccordant, y compris, détail peu ragoûtant, un doigt de pied momifié du jeune prince **Oubekhsenou**. Ce lambeau gisait dans la salle I alors que le corps se trouvait de l'autre côté en face, dans la salle II. Aucun bijou; les objets dorés eux-mêmes avaient été raclés avec un soin extrême jusqu'au support par la rapacité des pillards.

On admirera la patience du fouilleur. A aucun moment il ne cède à la tentation d'aller droit à la momie royale du grand sarcophage ni non plus à la pièce murée. Non. Il recense d'abord tout «ce qui traîne», fait «le ménage». Les jours passent quand, enfin, le tour du sarcophage royal est venu. En apparence, le cercueil intérieur est vide. Un trou au pied par où

Loret passe la main ne laisse rien atteindre. Chagrin, Loret fait enlever le couvercle; la momie est bien là, mais petite, n'occupant pas la longueur de la bière. A la tête un bouquet de mimosa (2), sur la poitrine une guirlande florale. Sous celle-ci, sur le linceul, les cartouches royaux inscrits à l'encre en hiéroglyphes.

Entre temps, il peut explorer hâtivement la pièce murée. Loret était un petit homme, fluide mais agile, toujours vêtu en Egypte d'un costume en toile épaisse de bourgeron, et à qui sa myopie, mais aussi sa fierté, interdisait de porter autre chose que des lorgnon à cordon. Cela dû être assez cocasse de le voir se contorsionner pour passer complètement le corps par l'étroit trou de voleur puis redégringoler tant bien que mal de l'autre côté. La lumière lui révèle que s'il y a des cercueils, il y a aussi des objets dans un coin. Tout est gris blanc de poussière de calcaire. Loret se penche, souffle sur le premier cercueil de bois dont le couvercle est immédiatement près de lui. Etrange : l'écriture antique apparaît, et livre les cartouches du protocole de Ramsès IV. Il répète son nettoyage sur le suivant : c'est Si-Ptah; plus loin Séthi II. Le suivant donne les noms de Thoutmosis IV, assortis d'une longue inscription hiéroglyphique soigneusement calligraphiée. Mais à ce stade, impossible d'en voir plus. Loret prend les mesures des sarcophages et ressort. Il tient lui aussi sa cachette royale et, se souvenant de l'expérience acquise auprès de son maître Maspéro dix-sept ans plus tôt, il fait commander au menuisier de Louqsor neuf caisses longues qui permettront de transporter sans dommage les neuf sarcophages royaux hors de leur cachette.

Avant cela, il fallait démonter la porte murée. Loret la photographie au magnésium, en établit un dessin coté, numérote les pierres puis met le maçon au travail. Chaque cercueil, de l'entrée vers le fond, est extrait; placé dans une caisse, il est amené dans la grande salle du tombeau et Loret les inventorie, copiant tous les textes, mesurant les sarcophages, les momies elles-mêmes et, surtout, relevant les inscriptions hiéroglyphes de leurs bandelettes extérieures. Des bizarreries apparaissent ici et là : le cercueil qui était extérieurement au nom de Séthi II contenait... la momie, authentifiée par le protocole de transfert de Pinedjem I à la XXI<sup>e</sup> dynastie, d'Aménophis III !

Au bout de trois semaines depuis le jour de l'entrée dans la tombe, tout était emballé, prêt à être transféré au Caire. Un télégramme avait appelé à Louqsor le géomètre Baraize qui avait soigneusement levé le plan et les coupes du tombeau ainsi que mis à jour la carte de la Vallée des Rois. Entre temps, Loret avait fait replacer les blocs du mur obturant la pièce III. Alors qu'il s'attendait à pouvoir reprendre l'examen des neufs

momies royales au musée du Caire, y compris en utilisant les rayons X, l'ordre vint du Caire (émanant du Ministère des Travaux Publics - dont dépendait administrativement le Service) de laisser toutes les momies dans la tombe et de la murer à nouveau. On imagine aisément les sentiments de V. Loret. Alors que sa découverte atteignait largement l'ampleur de celle de Maspéro, que son patient travail aboutissait à la reconstitution de toute une période de l'histoire de la nécropole thébaine et rendait à l'Égypte les dépouilles de neuf de ses grands souverains, on faisait le silence et on entravait la poursuite de recherches fructueuses. C'est tout juste si on laissa à V. Loret la possibilité de prononcer une longue communication à l'Institut Égyptien en mai 1898 pour rendre compte de ses travaux et de sa trouvaille capitale. Un an passa et Loret assura fermement ses responsabilités.

À l'automne de 1899, il décida pourtant de démissionner. Probablement parce que Maspéro, guéri des maladies qui pendant treize ans l'avaient tenu à l'écart de l'Égypte, revenait prendre sa place. Maspéro était au Caire dès le 1er novembre 1899. Déçu, Loret était revenu à Lyon, avait repris ses enseignements, refondu sa petite communauté de chercheurs, ouvrait de nouveaux champs de recherche.

Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il parlait en privé de la Seconde Cachette Royale. Si l'Histoire n'avait pas sa justice, on l'aurait oublié, totalement et injustement. Ce n'est qu'à une date indéterminée (3) - antérieure à 1912 où les corps furent examinés par Elliot Smith - que les momies de la Seconde Cachette furent ramenées au Caire; enregistrées au Musée pour le Catalogue Général dans les années suivantes, elles sont mentionnées et répertoriées dans l'ouvrage de Smith et Dawson, *Egyptian Mummies* paru à Londres en 1924.

En fin de compte, le bilan des fouilles de 1898 s'établit ainsi :

- 1 - cuve/couvercle et momie de Thoutmosis IV (18e dynastie),
- 2 - cuve au nom de Ramsès III, couvercle de Séthi II contenant la momie d'Aménophis III (18e dynastie),
- 3 - cuve sans couvercle contenant la momie de Séthi II (19e dynastie),
- 4 - cuve sans couvercle contenant la momie de Sethnakht (idem),
- 5 - fond de cercueil et momie de Ramsès V (20e dynastie),
- 6 - cuve et couvercle d'un prêtre d'Amon de l'époque de Thoutmosis III contenant la momie de Ramsès VI (20e dynastie),
- 7 - cercueil couvert contenant celle de Ramsès IV (20e dynastie),
- 8 - cuve et couvercle avec la momie de Si-Ptah (19e dynastie),
- 9 - momie de Merenptah (19e dynastie).

Un tel bilan aurait mérité une riche publication, replaçant la totalité de la découverte dans son contexte. Les décisions (4) inspirées à l'Administration égyptienne par Maspéro, interdirent à Loret d'en exploiter la teneur et il préféra renoncer à publier sa découverte sur la seule foi de ses notes de terrain. On se souviendra pourtant toujours, au moins à Lyon, qu'en 1899, il avait permis à l'histoire de l'Égypte de retrouver les corps d'éternité de dix de ses souverains dont certains furent parmi les plus grands, tel Aménophis III.

Sans lui, si Merentpah fut bien, comme on l'a proposé à de multiples reprises, le «Pharaon de l'Exode», nul n'aurait pu mettre fin à la légende de sa disparition dans les flots de la Mer Rouge et à l'engloutissement de ses restes :

*«Quand les chevaux de Pharaon, avec ses chars et ses cavaliers furent entrés dans la mer, Jahvé fit revenir sur eux les eaux de la mer, tandis que les fils d'Israël allaient à pied sec au milieu de la mer»*

Exode XV, 18-19. (5)

J. Cl. GOYON Institut V. Loret

## Notes

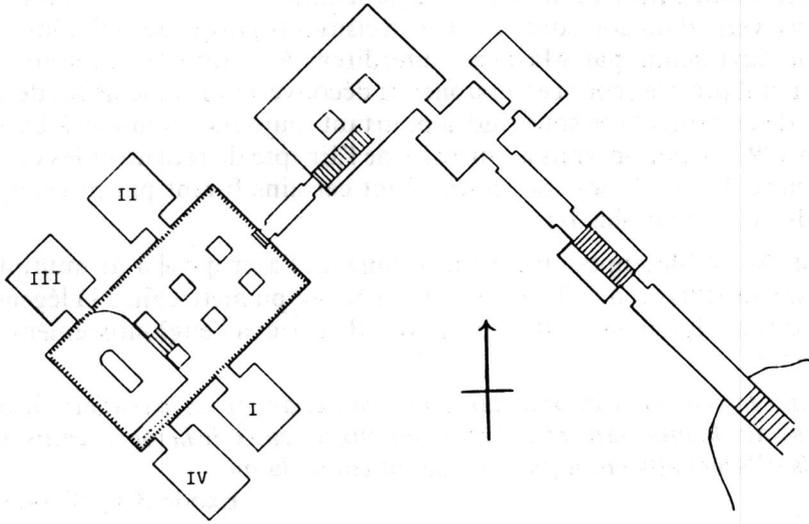
(1) *Bulletin de l'Institut Egyptien* (1899), p.13; cf. Maspéro, *Guide du visiteur* (4), Le Caire, SAE, 1915, pp.366-367

(2) Le «mimosa» d'Égypte, *Mimusops schimp*

(3) Selon Maspéro, *Guide 4*, p. 367, après janvier 1900, lorsque fut donnée l'autorisation de Sir William GARSTIN, sous-secrétaire d'État au Ministère des Travaux Publics

(4) Décisions fort malheureuses, puisqu'en 1901, la momie d'Aménophis II fut saccagée par un habitant de Gourna qui força l'entrée de la tombe de la Vallée des Rois et s'acharna sur les restes royaux, croyant y trouver des bijoux

(5) Traduction E. DHORME, *La Bible I (La Pléiade, 1956)*, 220



Tombe d'Aménophis II



# DESSINER UNE MAISON

Que la maison représentée ressemble à son auteur, qu'elle soit quelque peu «*anthropomorphe*», cela est vrai dans le monde de l'enfance mais aussi dans toutes les civilisations. Cependant, il faut reconnaître que les représentations dessinées, peintes ou sculptées d'habitations sont peu révélatrices du «*moi*» des artistes de l'Égypte ancienne; elles traduisent plutôt, comme d'autres thèmes, quelques unes des préoccupations ou des façons de voir des commanditaires des scènes ornant les parois des tombes privées. En général, les cycles d'images ou de scènes illustrent, par les actions représentées, la vie en tant que vie typique et idéalisent pour l'éternité la vie du défunt. N'ayant pas à exprimer la personnalité d'un artiste et ne jouant pas de fonction sociale réelle, l'art de la tombe valait pour ce qu'il représentait; il visait à la plus grande efficacité possible en mettant l'accent sur les aspects éternels des êtres et des choses.

Le dessin égyptien est caractérisé par l'emploi, peut-être instinctif, de conventions ou de règles. Pour une bonne part, elles avaient également cours dans les signes de l'écriture, les hiéroglyphes, qui obéissaient aux impératifs de tout signe d'écriture; ils devaient avant tout être :

- facilement identifiables,
- aisément reproductibles,
- fixes, c'est-à-dire appartenir à un seul et même répertoire.

Ainsi, tout scribe possédait un répertoire de plusieurs centaines de petits dessins évocateurs puisés dans la flore, la faune, les objets ou le monde entourant les Égyptiens. Les hiéroglyphes, en raison de leur divulgation, ont pu servir de modèle ou tout au moins apporter une aide lors de l'esquisse de figurations plus complexes et de scènes. En résumé, l'écriture a sûrement contribué à fixer et à déterminer les normes du dessin.

L'observation d'une liste de hiéroglyphes permet de tirer facilement les conventions de dessin les plus importantes :

- pour être facilement identifiables, les végétaux, animaux, objets, personnages, ainsi que leurs différentes parties, sont figurés par la vue la plus parlante, souvent une vue de face ou de profil, quelquefois une vue de dessus ou encore en plan. La coupe, assez difficile à concevoir et rarement très évocatrice, n'a presque pas été utilisée. Par ailleurs, la vue de trois-quart a été exclue, vraisemblablement parce qu'elle présente les

êtres ou les choses de manière trop déformée, variable et, pour tout dire, fugitive. Un détail significatif peut être conservé, voire servir de signe diacritique à des silhouettes très semblables. Si nécessaire, la combinaison, dans un seul dessin, de deux vues (ou plus), par exemple, face profil, permet une identification sûre sans complication inutile.

- pour être aisément reproductibles, les dessins sont simplifiés autant que possible, réduits à l'essentiel. Il est rarement tenu compte des proportions relatives. Enfin, les couleurs sont utilisées de manière toute conventionnelle.

Le thème de la maison est, bien sûr, présent dans les hiéroglyphes; cinquante et un signes de la liste de la grammaire de Gardiner se rapportent à des constructions ou des parties de constructions; moins d'une dizaine concernent la *maison* au sens large et, parmi ceux-ci, un seul signifie «*maison*» et sert de déterminatif aux constructions en général (figure 1).

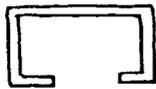


fig. 1

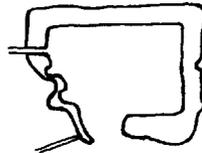


fig. 2

«Il représente une enceinte de plan rectangulaire avec une ouverture au milieu de l'un des longs côtés ... Le hiéroglyphe est toujours colorié en gris ou en bleu, indiquant la brique comme matériau» (Badawy 1948, p. 41). Fixé dans l'écriture dès les premières dynasties, ce signe est à l'image des maisons d'alors, voire l'archétype de la maison égyptienne à pièce unique et plan rectangulaire qu'une découverte récente (1979) à Hiérakonpolis en Haute-Egypte ferait remonter au milieu du quatrième millénaire av. J.C. (figure 2).

La surface rectangulaire (4 x 3,5 m) de l'habitation est limitée par un mur en brique et l'ouverture placée sur l'un des longs côtés. La superstructure en matériaux légers (clayonnage ?) était supportée par huit piquets. Le souvenir de l'habitation primitive semble avoir été conservé jusqu'au Moyen-Empire dans le plan des petites maisons de la ville artificielle de Kahun (figure 3).

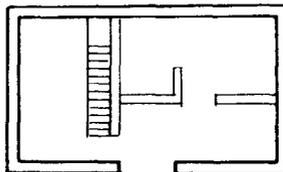


fig. 3

Ce dernier exemple est cependant unique à l'époque historique. Tout au long de son histoire, le plan des maisons évolue entre le rectangle et le carré, l'espace est divisé en zones et pièces spécialisées (qui peuvent conduire à un plan tripartite, accueil, réception, privé) et l'ouverture principale est toujours placée sur un petit côté. Curieusement, le type nouveau n'a pas donné naissance à un nouveau hiéroglyphe : le signe ancien s'est maintenu pour des raisons de commodité autant que par «*conservatisme*».

Tout aussi abstrait et schématique que le hiéroglyphe pour *maison*, colorié comme lui en gris et bleu, le hiéroglyphe valant pour la consonne *h* (figure 4) représenterait une cour, ou un abri de roseaux comme on en voit de nos jours dans la campagne égyptienne, ou encore la construction en brique dérivée de l'abri végétal. L'entrée, très caractéristique, est le plus souvent en chicane, parfois cachée par un mur-écran. La réalité archéologique du type d'habitat est attestée à Hiérakonpolis (Kom el Ahmar), pendant la troisième dynastie (figure 5).

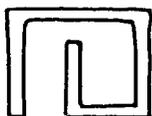


fig. 4

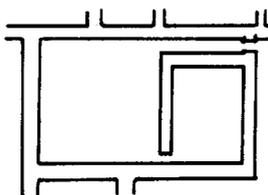


fig. 5



fig. 6

De ce type, abandonné par la suite, les bâtisseurs égyptiens ont cependant retenu le dispositif de l'entrée en chicane. Un troisième hiéroglyphe peut être compris comme une représentation de *maison* au sens large. Il s'agit de l'idéogramme pour *château*, *temple* (figure 6), qui représente lui aussi une construction rectangulaire en brique, vue en plan et dont un angle est muni d'un petit carré ou rectangle «*indiquant le plan simplifié des chambres dépendant de l'entrée*» (Badawy 1948, p. 45). Ce type de plan évoque des forteresses comme celles de Hiérakonpolis, Abydos, ou un complexe funéraire comme celui de Djoser à Saqqarah, ou encore des fondations royales (villes de pyramide et autres).

En définitive, les seules maisons représentées par les hiéroglyphes le sont sous la forme de plans très schématiques qui se rapportent à des types de construction en voie de disparition au début de l'époque historique et par conséquent assez peu représentatifs de la maison de l'Égypte historique.

Pour ce qui est de la méthode de représentation, il faut remarquer que les hiéroglyphes de constructions ou de parties de constructions ont recours pour moitié d'entre eux au plan et pour l'autre moitié à l'élévation. Mais l'artiste à qui incombait la décoration murale de la tombe n'a pas limité son art au seul répertoire des scribes, répertoire où ne figuraient que des représentations trop pauvres pour servir de modèle ou d'aide-mémoire. Par contre il a su utiliser avec bonheur les conventions habituelles (vue en plan, en élévation, combinaison de plusieurs vues en une seule) pour illustrer tout le monde construit d'alors, observable ou imaginaire.

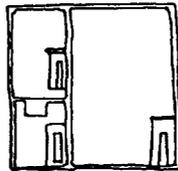


fig. 7

Dans le groupe des maisons vues en plan, une des plus simples (figure 7) a la forme d'un carré divisé en trois parties : à droite une grande pièce, peut-être une cour, à gauche deux chambres. « *On peut rapprocher cette petite habitation de celles du quartier des ouvriers d'Illahoun (Kahun)* » (P. Anus 1969, p. 76). Les portes sont vues en élévation et rabattues sur le plan; au moins l'une d'entre elles, celle de la chambre supérieure a pivoté de 90° sur le plan après le rabattement : le procédé, habituel dans ce type de dessin, permet de libérer une plus grande surface pour la décoration.

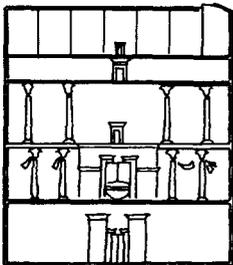


fig. 8

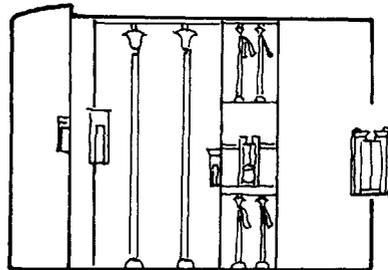


fig. 9

Parmi « *les moyens accessoires de représentation* » (Badawy 1948, p. 272), en plus du rabattement et de ses variantes, il convient de faire une part à l'échelonnement dans le sens de la hauteur et une autre à la bivalence du rectangle. Le palais figuré dans la tombe de Méry-Rê (figure 8) fournit un bon exemple d'échelonnement; la construction, de plan presque carré, est vue de face; l'ensemble est divisé en registres horizontaux superposés, le

registre inférieur valant pour l'avant (cour), le registre supérieur pour l'arrière (chambre avec prise d'air ou malqaf débordant de l'ensemble, magasins). Le même palais a été représenté de côté (figure 9).

La surface du rectangle est alors divisée en bandes verticales. Dans la bande de droite on reconnaît la cour, dans celle de gauche, la chambre munie de la prise d'air et les magasins. Dans ce type de vue le bord inférieur du plan vaut aussi comme ligne de sol, tandis que le bord supérieur figure le plafond.

Les colonnes de la partie médiane du palais s'étendent du bord inférieur du plan au bord supérieur. Enfin, si le plan du palais est un peu moins clair, par contre, les allées et venues des personnages sont facilement compréhensibles (alors qu'elles sont pratiquement impossibles à rendre dans la vue frontale).

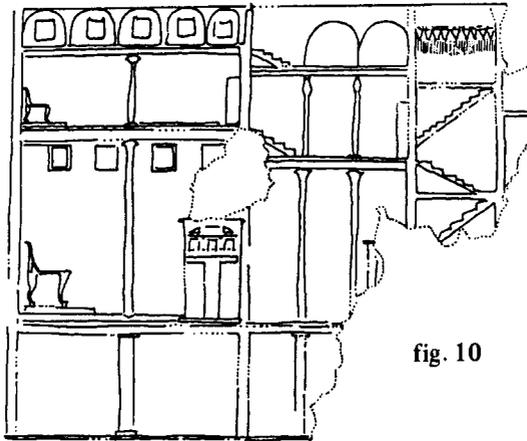


fig. 10

Le dessin de la maison de Thoutnefer (figure 10) présente, mêlés en une seule image, vue de côté et échelonnement en hauteur. La maison et ses dépendances, cour, cour à silos, portique, ateliers divers et bureau (?) mais dépourvue de partie privée (chambre, etc.), occupe la presque totalité d'une paroi de la tombe; n'étant pas un élément parmi tant d'autres dans une scène plus vaste, elle détermine au contraire le cadre de plusieurs petites scènes. De la droite vers la gauche on rencontre trois sections, en bandes verticales :

- une cour et des communs,
- plusieurs escaliers,
- une maison contenue dans un carré.

Les personnages se dirigent vers le fond de la demeure où est assis le maître. La maison est vue de côté comme le palais de Mery-Rê (figure 9) et est subdivisée en deux bandes verticales : celle de droite contient les antichambres, celle de gauche les pièces principales. La surface de la maison est aussi divisée en quatre registres horizontaux, à la manière de l'autre palais de Mery-Rê (figure 8), le registre inférieur devant être considéré comme le plus proche et le registre supérieur comme le plus éloigné.

- au premier registre sont figurés des ateliers de tissage sous un portique,
- le deuxième registre, le plus large de tous, contient deux grandes pièces aux plafonds supportés par des colonnes,
- le troisième registre est une sorte de doublet du deuxième,
- le quatrième registre sert de cadre à la cour de silos.

A la superposition des quatre registres horizontaux correspond l'étagement en profondeur de quatre parties de la maison. Cette interprétation du dessin est préférée depuis peu (E. Roik 1988, p. 54-59) à la vision en coupe d'une maison à étages, vision somme toute peu égyptienne d'un type de construction non encore attesté à l'époque de Thoutnefer.

Les vues en plan permettent de montrer l'intérieur des maisons et d'expliquer au moins partiellement la nature d'une scène. Le recours à l'élévation seule (figure 11) c'est à dire à la vue de l'extérieur, bien qu'apportant moins de renseignements, est souvent pleine de charme. Une vue séparée de l'intérieur peut être placée à côté ou au dessus de l'élévation. Il peut aussi arriver qu'un détail intérieur jugé indispensable comme, par exemple, une porte à deux vantaux surmontée d'une baie à claustra cintrée, ou tout autre détail, soit figuré en élévation et superposé à l'élévation de l'extérieur comme si cette dernière était transparente (figure 12).

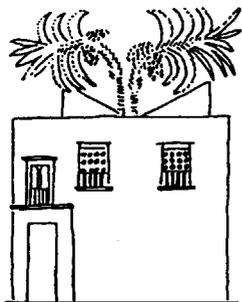


fig. 11



fig. 12

Mis à part les maisons du domaine d'Aton à Karnak (C.Traunecker 1988) ornant une paroi d'un temple aujourd'hui disparu, les dessins de maison sont tous intégrés aux programmes décoratifs des tombes et suivent en conséquence les règles, conventions et habitudes figuratives généralement utilisées dans l'art descriptif égyptien. Pour autant, les maisons représentées ne sont jamais banales ou sèchement conventionnelles; chacune d'elles fournit une réponse originale sous forme d'image fonctionnelle expliquant et résumant ce qui a été perçu ou doit être compris. Les vues possibles, leurs variantes et leurs combinaisons offrent un éventail de choix assez vaste pour que l'artiste adapte sans difficulté les représentations aux nécessités imposées par la paroi ou le thème : il peut laisser la plus belle part à la traduction, fondée sur un sens aigu de l'observation, de l'amour de la vie dans son infinie variété.

Jean-François Pécoil

On peut lire :

- M. Baud, *Le caractère du dessin en Egypte ancienne*, A.Maisonnette, Paris 1978

Références:

- P. Anus, *Un domaine thébain d'époque «amarnienne»*, p. 70 sq., BIFAO 69 (1971).
- A. Badawy, *Le dessin architectural chez les Anciens Egyptiens*, S.A.E., Le Caire (1948).
- E. Roik, *Das altägyptische Wohnhaus*, P.Lang, Franfort (1988).
- C. Traunecker, *Les maisons du domaine d'Aton à Karnak*, Cahier de recherches de l'Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille, n° 10 (1988).

Les figures ont été dessinées d'après:

- fig. 2 - M.A. Hoffmann, *JNES*, 39 (1980), fig. 3, p. 123,
- fig. 3 - F. Petrie, *Lahun II* (1923), pl. 8,
- fig. 5 - J.E. Quibell, *Hierakonpolis II* (1902), pl. 68,
- fig. 7 - P. Anus 1969, fig. 3,
- fig. 8 et 9 - A. Badawy 1948, fig. 102, p. 98 et 103, p. 99,
- fig. 10 - N. de G.Davies, *The Town Houses in Ancient Egypt*, MMS 1 (1929),
- fig. 11 - A. Badawy 1948, fig. 90, p. 86,
- fig. 12 - E. Roik 1988, fig. 96

Les oeuvres d'où sont tirées les figures 7 à 12 sont du Nouvel-Empire.

# LES LYONNAIS EN EGYPTE

## CONGRES DU CAIRE 1988

Du 29 octobre au 3 novembre 1988, s'est tenu au Caire le Cinquième Congrès International d'Égyptologie.

L'Institut Victor Loret (Université L. Lumière - Lyon II), sous la direction du Professeur Jean-Claude Goyon, titulaire de la chaire d'Égyptologie de l'Université Lyon II, Directeur scientifique du Centre Franco-Egyptien d'Etude des Temples de Karnak et de Jean-Claude Golvin, Directeur de recherches de la mission permanente de Karnak (CNRS), était présent. La section Etude et Recherche EDF participait à ce congrès.

Nathalie Beaux, Sophie Billet, Henry Boccon-Gibot (1), Robert Bougrain-Dubourg (2), Michel Gondran (3), Catherine Graindorge, Daniel Lefur, Philippe Martinez, Jean-François Pécoil, Robert Vergnien ont fait des communications dont les sujets peuvent être regroupés en deux thèmes de recherche présentés par le Professeur Jean-Claude Goyon :

- les travaux de terrain menés à Karnak (grandes campagnes de relevés épigraphiques) ;
- l'informatique comme outil de l'archéologie (utilisation de «l'intelligence artificielle» et de la «conception assistée par ordinateur» CAO-).

Le professeur Jean-Claude Goyon, auprès de Mohammed El-Saghir, Directeur des Antiquités de la Haute-Egypte, et de Jean-Claude Golvin a souligné l'importance des nouveaux «outils technologiques» mis en place au Centre Franco-Egyptien depuis plusieurs années.

Parmi les techniques de relevé des monuments, Jean-François Pécoil a présenté celle qui consiste à décalquer, non sans principes, sur un support souple et transparent, hiéroglyphes, iconographie ou autres informations. Cette méthode tient depuis quelques années, au Centre Franco-Egyptien, une place à part en raison de la commodité de sa mise en oeuvre et de la qualité de ses résultats, rapidement exploitables sous forme de réductions photographiques. Utilisation simple, rapidité et qualité sont des atouts déterminants pour la recherche de méthodes de conservation et la publication exhaustive du monument. Ces critères concourent ainsi à une approche plus objective et plus sensible de l'Égypte ancienne.

Les relevés appliqués à un secteur du temple répondent à des problématiques égyptologiques précises. Nathalie Beaux a relevé le secteur nommé "jardin botanique" dans l'Akhmenou de Karnak afin d'identifier les animaux et les plantes figurés. La plupart d'entre eux étaient étrangers à l'Égypte, ou bien indigènes mais monstrueux. Apparaissait ainsi une alliance de l'étrange et de l'étranger au sein même du sanctuaire d'Amon, traduisant une réflexion originale sur son rôle dans l'ordre cosmique.

Catherine Graindorge et Philippe Martinez ont proposé, à partir des relevés de 800 blocs et 400 fragments remployés dès l'Antiquité dans les monuments du temple d'Amon-Rê à Karnak, puis extraits lors de la consolidation moderne de ces édifices, une restitution du temple d'Amon-Rê sous le règne d'Aménophis Ier. Cette période architecturale de l'histoire, jusque-là inconnue, est désormais accessible grâce aux planches proposant le remontage de cet immense puzzle sur papier. Plus de 70 % des blocs ainsi assemblés illustrent une des premières formes de la liturgie amonienne dans l'enceinte du grand temple de Karnak.

Mais ce sauvetage culturel nécessite un corollaire : le nettoyage des peintures murales précédant le plus souvent possible les relevés sur support transparent du monument in situ, ou l'anastylose des parois remontées appartenant à des édifices anciennement remployés.

Dans ce cadre, Robert Bougrain-Dubourg a mené une étude approfondie sur les constituants des couches picturales et sur leurs liants. Outre une meilleure connaissance des techniques égyptiennes, cette étude a permis une nouvelle approche de la conservation et restauration des peintures murales de l'Akhmenou à Karnak, (reprise des assemblages, fixation des polychromies, protection), dans un pays où les conditions climatiques modifient les données de vieillissement habituellement connues. Lisibilité et absence de reconstitution sont les garanties de l'approche scientifique et esthétique du monument. Dans le domaine de la restauration a également été mise en œuvre la reprise de l'ancien remontage de la Chapelle blanche de Karnak, véritable joyau du Nouvel Empire. Dès 1985, Daniel Lefur et son équipe (4) interviennent sur la première restauration datée de 1937. Les matériaux avaient très mal vieilli et cette opération s'avérait nécessaire avant l'ouverture du Musée de Plein Air de Karnak, où est située désormais la célèbre chapelle.

A l'autre bout de la chaîne, les ingénieurs informaticiens d'EDF étaient aux côtés des égyptologues pour exploiter, sur des programmes précis, les possibilités de l'aide informatique. Robert Vergnieux, Michel Gondran et Sophie Billet ont exposé le résultat des recherches des deux dernières années portant sur les 12000 *talatat* d'Aménophis IV remployées dans le

neuvième pylône de Karnak. Après saisie du décor, il est possible à un expert, par une suite d'interrogations de la base de données, de repérer des associations particulières qui peuvent être à l'origine d'assemblages. Cette recherche longue et non exhaustive est automatisée et rendue optimale par l'utilisation de l'intelligence artificielle. D'autre part, cette approche permet de préciser la structure souhaitable des bases de données iconographiques en égyptologie. Cette technologie, employée pour restituer des monuments démontés et remployés dans l'Antiquité, trouve un complément dans une autre application de l'informatique présentée par Henry Boccon-Gibot et Philippe Martinez: l'évolution historique d'un temple, la restitution des différentes étapes de construction et les tests d'hypothèses sont les études que propose la Conception Assistée par Ordinateur. Un contrat de mécénat technologique entre EDF et le CNRS, comme dans le cas du programme précédent, a permis d'envisager sous un angle nouveau l'étude architecturale du temple d'Amon. Précédés de recherches portant sur le temple à son abandon (communication de Jean-Claude Golvin sur les grandes enceintes de briques crues) aboutissant à la réalisation d'une maquette en bois de l'ensemble du temple, les résultats obtenus ont été saisis en application d'un programme informatique gérant les volumes de l'architecture égyptienne et ses éléments constitutifs (corniche, tore...).

Une nouvelle maquette virtuelle est ainsi constituée et peut être visualisée suivant n'importe quel angle de vue, à une altitude différente et selon un mode de représentation variable.

La pluridisciplinarité manifeste des communications est l'expression de la collaboration étroite développée depuis plusieurs années à Karnak entre les égyptologues et les spécialistes appartenant à d'autres domaines, mais requis pour travailler sur des programmes particuliers.

Catherine Graindorge-Hérel  
et Jean-François Pécoil

- (1) Electricité de France, Paris
- (2) Ecole de Restauration, Avignon
- (3) Electricité de France, Paris
- (4) Institut Français des Oeuvres d'Art, Paris

# PROGRAMME DE LA SAISON 1989-1990

## CONFERENCES

Les conférences ont lieu le mardi à 20 h à l'amphithéâtre de l'IEP, 1, rue Raulin, Lyon 7e.

7 novembre : **La première fois et l'éternel retour** par P. Germond, docteur en Egyptologie

5 décembre : **Au temps du réformateur solaire : Akhenaton** par J.C. Goyon, professeur à l'Université Lumière-Lyon 2

16 janvier 1990 : **Aménophis Ier à Karnak** par C. Graindorge-Héreil, égyptologue, Université Lumière-Lyon 2

20 février 1990 : **L'Égypte et la naissance du monde mycénien** par O. Pelon, professeur à l'Université Lumière-Lyon 2

27 mars 1990 : **Les oiseaux marqueurs du temps** par D. Meeks, directeur de recherche au CNRS

15 Mai 1990 : **Le temple d'Isis à el-Qala' : réalités et utopies dans le temple égyptien** par C. Traunecker, chargé de recherches au CNRS

## EXCURSION

10 décembre : visite des collections égyptologiques du Musée d'Art et d'Histoire de Genève. Le tarif et les horaires seront précisés plus tard.

# VISITE DES MUSEES LYONNAIS

27 janvier 1990 : musée Saint-Pierre

3 mars 1990 : musée Guimet

Deux visites sont prévues pour chaque musée : une à 10 h et l'autre à 14 h 30. Les groupes seront limités à 25 personnes. Les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée. Les personnes voulant se désister sont priées de bien vouloir le signaler avant le jour de la visite afin de permettre à d'autres de pouvoir s'inscrire.

Les droits d'inscription au cercle d'Égyptologie sont les suivants : 45 F pour les étudiants, 115 F pour les membres actifs, à partir de 250 F pour les membres bienfaiteurs.



## BULLETIN D'ADHESION AU CERCLE

Mr, Mme, Mlle .....

Adresse .....

Tél .....

Montant de l'adhésion .....

Chèque et bulletin sont à renvoyer à l'ordre et à l'adresse du Cercle

**librairie**  
**Flammarion**

**le Relais de la Recherche Lyonnaise  
en Histoire et Archéologie**

**Librairie : 19 Place Bellecour - 69002 Lyon**

**Tél : 78.38.01.57**

